

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 23 décembre 2005

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ**  
**Suivi**  
**Placer Dome Inc. (PDG) et Société aurifère Barrick (ABX)**  
**Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Société aurifère Barrick (Barrick) et Placer Dome Inc. (Placer Dome) ont annoncé le 22 décembre 2005 qu'elles avaient conclu une entente au terme de laquelle Barrick augmentera son offre d'achat de Placer et étendra son offre d'achat amicale jusqu'au 19 janvier 2006, à moins de la retirer ou proroger.

Dans le cadre de l'offre révisée, les actionnaires de Placer Dome auront le droit de choisir de recevoir 22,50\$ U.S. en espèces ou 0,8269 action ordinaire Barrick plus 0,05\$ U.S. en espèces pour chaque action ordinaire Placer Dome (au pro rata du maximum du montant en espèces et des actions ordinaires de Barrick offerts). Si les montants pro rata sont atteints, l'offre résultera en 2,91\$ U.S. en espèces et 0,7216 action ordinaire de Barrick pour chaque action de Placer Dome soumise à l'offre.

Les détenteurs d'options sur les actions de Placer Dome qui souhaitent participer à cette offre devront exercer leurs positions le ou avant le 16 janvier 2006.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3548 ou le département des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 200-2005